



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

DOMAINE D'APPLICATION

Ces CGV s'appliquent au contrat de vente entre le client et Limmex AG. Toutes dispositions contradictoires de l'acheteur ne pourront s'appliquer. Les CGV en vigueur à la date de la transaction commerciale sont publiées sur la page internet de Limmex AG.

OBJET DE CES CGV

Ces CGV règlent uniquement l'achat de montres sur la boutique en ligne ou en boutique. La possibilité de conclure un abonnement d'appel d'urgence Limmex existe par ailleurs, en dehors de ces CGV. Pour cela, un contrat d'abonnement séparé doit être conclu.

CONCLUSION DU CONTRAT

Pour le client, la commande est contraignante dès son déclenchement. Limmex AG accepte la commande dès la transmission d'une confirmation de commande au client ou à la livraison ou la transmission de la marchandise commandée.

CONDITIONS DE LIVRAISON

La société Limmex AG met tout en oeuvre pour expédier la commande dans les meilleurs délais. Généralement l'expédition est effectuée dans les 3 à 5 jours ouvrés suivant la réception de la commande. Les indications sont sans garantie. L'expédition des commandes est effectuée par la poste suisse et exclusivement à des adresses de livraison en Suisse. Les frais de port sont de CHF 7.00.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Les articles commandés peuvent être payés sur facture, par carte de crédit (Visa, MasterCard) ou dans un point de vente physique. Si le client ne paie pas la facture à l'échéance ou s'il s'y oppose par écrit, il est automatiquement en retard. Tous les frais encourus par Limmex AG en raison du retard de paiement sont à la charge du client. La taxe pour le deuxième rappel est de CHF 20.- et pour le troisième rappel de CHF 30.-

PRIX

Les prix et les produits fournis sur la boutique en ligne et en magasin sont libres.

GARANTIE

Le délai de garantie pour toutes les montres s'élève à deux ans à partir de la date d'expédition ou à partir de l'achat en boutique. La garantie ne s'applique pas en cas d'usure normale (verre de l'horloge, bracelet de la montre, etc.) et de dégâts conséquents à un traitement incorrect (chute, infiltration de liquide, etc.). La montre de Limmex ne doit pas être ouverte. Toute modification de l'appareil est interdite et entraînerait la perte de la garantie. Toutes défaillances ou erreurs de livraisons doivent être signalées à la société de Limmex AG au cours de 14 jours suivant la réception de la marchandise.

EXCLUSION DE RESPONSABILITÉ

En cas de dégâts, toute responsabilité de Limmex AG est exclue, dans la mesure permise par la loi. La somme maximale des dommages à payer est limitée au prix d'achat.

PROTECTION DES DONNÉES

Lors du traitement des données personnelles (noms, adresses postales, numéros de téléphone etc.) que le client fournit au moment de l'achat de la montre, Limmex AG respecte la législation de protection des données en vigueur.

DROIT DE RÉTRACTATION

Chaque client utilisateur peut révoquer son acceptation du contrat d'un achat sur le site Internet de Limmex dans les 14 jours, sans présenter de motif (par exemple par courrier, fax, ou e-mail). Le délai débute dès réception de ces instructions écrites, mais pas avant la conclusion du contrat ni avant l'exécution des devoirs d'information éventuels de Limmex AG. Pour la préservation du délai de révocation, l'expédition opportune de la révocation suffit. Cette dernière doit être adressée à :

Limmex AG, Mediacampus, Baslerstrasse 30, CH-8048 Zürich;
E-mail : info@limmex.com

CONSÉQUENCES

En cas de révocation effective, les prestations reçues par les deux parties devront être restituées ainsi que, le cas échéant, les profits tirés (p. ex. intérêts). Cela peut conduire à une exécution forcée des obligations de paiement contractuelles par le client pour la période allant jusqu'à la révocation. Si le client ne peut restituer les prestations et les profits tirés à Limmex dans leur totalité, ou uniquement dans un état altéré, la perte de valeur devra être remboursée. L'obligation de remboursement des paiements doit être honorée dans un délai de 30 jours. Le délai commence à l'envoi de sa déclaration de rétractation pour le client, et à la réception de cette dernière pour Limmex.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Le droit de révocation du client s'éteint avant l'échéance, si le contrat est rempli complètement par les deux parties et sur demande expresse du client, avant que ce dernier ait exercé son droit de rétractation.

Fin du droit de rétractation

DISPOSITIONS LÉGALES

Le contenu du site Internet de Limmex est protégé par le droit d'auteur, sauf mention contraire explicite. Le contenu ne peut être diffusé, divulgué, modifié, ou autrement utilisé ou transmis, ou encore utilisé à des buts promotionnels ou commerciaux sans une autorisation écrite. Limmex AG ne fournit aucune garantie et n'assume aucune responsabilité en termes de justesse et d'exhaustivité de la page Web, et exclut toute responsabilité en cas de contenu limité ou erroné.

DROIT ET JURIDICTION APPLICABLES

La relation contractuelle entre Limmex AG et le client est régie par le droit matériel suisse, à l'exception des dispositions de droit international privé et des traités internationaux. La juridiction exclusive est celle du siège suisse Limmex AG.

CLAUSE SALVATRICE

Si l'une de ces règles s'avérait inefficace, l'efficacité des règles restantes ne serait pas affectée. La clause inefficace devra être remplacée par une règle équivalente du point de vue économique.

Version de février 2019